

RECHERCHES ZOOLOGIQUES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE DE LA FAUNE
DE L'AMÉRIQUE CENTRALE
ET DU MEXIQUE,

PUBLIÉES
SOUS LA DIRECTION DE M. MILNE EDWARDS,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

TROISIÈME PARTIE.



PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXX.

CHAPITRE PREMIER.

CLASSE DES REPTILES.

ORDRE DES CHÉLONIENS.

Les tortues de l'Amérique centrale habitent, pour la plupart, les eaux douces; on rencontre dans les deux mers qui baignent cette partie du Nouveau-Monde quelques Chéloniens marins; mais, à l'exception d'une espèce nouvelle propre à l'Océan Pacifique, ces derniers n'appartiennent pas exclusivement à la région dont l'étude nous occupe ici; leur zone géographique est même très-étendue; ainsi nous n'avons pu constater aucune différence constante entre la *Chelonia imbricata* des eaux de Belize et des exemplaires du même genre trouvés par l'un de nous dans la mer des Indes, sur la côte de Siam. Les Chéloniens terrestres manquent complètement dans cette partie du nouveau monde. Les habitants du Guatemala parlent souvent de tortues de terre comme habitant leurs montagnes; mais les espèces auxquelles ils font allusion sont en réalité des Élodites ou tortues paludines, qui, pendant la saison des pluies, quittent leur retraite ordinaire et se montrent dans les bois. Il est aussi à noter que certaines Élodites mexicaines, tout en ayant les caractères généraux propres à la famille des tortues de marais, vivent dans les fleuves, non loin de la mer, et offrent quelques traits de ressemblance avec les Trionyx ou véritables tortues fluviatiles; cette particularité nous a été offerte par le *Dermatemys Mawii* (Gray), qui est très-commun à Belize; mais les Trionyx proprement dits, qui ont, dans l'Amérique du Nord, des représentants, n'ont pas été rencontrés dans l'Amérique centrale. Le nombre des Ché-

loniens des eaux douces de la région mexicaine décrits jusqu'à ce jour était de onze; nous en avons découvert cinq espèces nouvelles, de sorte que le nombre total des espèces connues aujourd'hui est de seize; mais nulle part on ne les trouve toutes réunies, et les espèces qui habitent le Mexique proprement dit ne sont pas les mêmes que celles du Guatemala. Sous ce rapport, la première de ces deux provinces, au point de vue de la zoologie, ressemble beaucoup aux États-Unis, tandis que la seconde en diffère considérablement.

Les auteurs qui ont contribué à l'avancement de nos connaissances relatives aux Chéloniens de l'Amérique centrale sont Schweigger, Wagler, C. Duméril et Bibron, T. Bell, J. E. Gray, Baird et Girard, et Cope¹.

FAMILLE DES ÉLODITES OU TORTUES PALUDINES².

Cette famille, qui a des représentants sur toutes les parties du globe, est caractérisée par les particularités organiques suivantes : carapace déprimée; pattes égales en longueur; doigts distincts, mobiles, palmés, surtout aux membres postérieurs; ongles pointus, souvent courbés; mâchoires nues, c'est-à-dire dépourvues de lèvres charnues. Les Élodites forment deux groupes naturels : celui des Cryptodères, qui ont la tête et le cou rétractiles sous le milieu de la carapace, et celui des Pleurodères, qui cachent leur tête sous la partie latérale du bouclier dorsal. Toutes les tortues paludines de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Nord appartiennent à la première division, comprenant les genres *Emys*, *Cistudo*, *Dermatemys*, *Emysaurus*, *Claudius*, *Staurotypus*, *Cinosternon*.

¹ Schweigger, *Prodromus monographiae Cheloniorum* (Königsberger Archiv, 1812, t. I, p. 291 à 412).

Wagler, *Descriptiones et icones Amphibiorum*, 1838.

C. Duméril et Bibron, *Erpétologie générale*, t. II, 1835.

T. Bell, *A Monography of the Testudinata*.

Gray, *Description of a new genus of Emys* (Proceed. of the zool. Soc. of London, 1847, t. XV, p. 55). — *Catalogue of shield Reptiles in the British Museum*, part I, 1855.

A. Duméril, *Description des Reptiles nouveaux ou imparfaitement connus de la collection du Muséum* (Archives du Muséum d'histoire naturelle, t. VI, 1852, p. 221).

Baird et Girard, *Description of new species of Reptiles*

collected by the United States exploring expedition under the command of capt. Ch. Wilkes (Proceed. of the Acad. of nat. scienc. of Philadelphia, 1852), et *United States exploring expedition; Reptiles*, in-4°, avec atlas in-folio, 1858.

Baird, *Reptiles of the Boundary* (United States and Mexican Boundary surveys, 1859.)

Cope, *Third contribution to the herpetology of tropical America* (Proceedings of the Acad. of nat. scienc. of Philadelphia, 1865).

² Voy. Bocourt, *Description des Chéloniens nouveaux de la faune mexicaine* (Ann. sc. nat. Zool. 1868, série V, t. X, p. 121).

GENRE ÉMYDE, *Emys*, Dum. Bib.

Le nom d'Émyde a été d'abord donné à la totalité des tortues d'eau douce par Alexandre Brongniart; mais aujourd'hui il n'est employé que pour désigner un groupe naturel beaucoup plus restreint, dont les principaux caractères sont tirés, 1° du nombre des doigts, qui est de cinq partout, bien qu'aux membres postérieurs il n'y ait que quatre ongles; 2° du plastron, qui est large, immobile, solidement articulé sur la carapace et garni de douze plaques, de deux écailles axillaires et de deux inguinales; 3° de la configuration de la tête, qui est de grosseur ordinaire. Ce mode de délimitation du genre *Emys* a été établi par C. Duméril et Bibron. (Voyez *Erpétologie générale*, t. II, p. 232.)

1. EMYS INCISA, n. sp.

(Pl. I et II.)

Caractères. Carapace ovale, à diamètre transversal large, égal à la distance prise de l'extrémité des sus-caudales à l'angle antérieur et médian de la deuxième plaque vertébrale; dos surmonté d'une carène arrondie; la troisième plaque vertébrale seule offre, sur sa partie médiane, un plan horizontal; écailles transparentes, aréolées, à stries concentriques, quelques-unes rayonnantes; les marginales font saillie les unes sur les autres par leur angle postérieur; celles des côtés latéraux un peu moins, mais elles ont leur surface externe relevée et concave.

La nuchale, à cinq pans irréguliers, représente un triangle dont l'un des angles, dirigé vers la tête, a son sommet tronqué, et dont la base échancrée triangulairement forme ainsi deux petits pans postérieurs, rentrants et curvilignes; la première plaque vertébrale est hexagonale, un peu plus large que longue; ses deux pans antérieurs se réunissent en un angle obtus qui touche la nuchale; elle offre, comme les trois suivantes, une échancrure en arrière; celles-ci et la cinquième sont de forme octogonale; les deuxième et troisième sont plus larges que longues; la quatrième, à dimensions égales en longueur et en largeur, s'abaisse brusquement et n'a plus qu'une faible échancrure à sa partie postérieure, formée par ses deux plus petits côtés; la cinquième, beaucoup plus courte, a un tiers de moins d'étendue dans le sens longitudinal que dans le sens transversal, s'unit par quatre pans postérieurs aux marginales, aux costales par les deux latéraux, et, en avant, par les deux autres, qui sont curvilignes, à la plaque vertébrale précédente; les plaques costales offrent peu de différence avec celles des autres Émydes; la quatrième est de moitié moins haute que la deuxième, elle est quadrilatérale et s'articule par son pan inférieur avec trois marginales.

La tête est petite, plane et lisse en dessus, le museau triangulaire, coupé obliquement d'avant en arrière, la mâchoire supérieure à peine échancrée; l'inférieure, fort petite, se relève légèrement à son extrémité en pointe anguleuse; écailles saillantes placées près du talon; doigts peu palmés, à ongles courts.

Plastron grand, largement articulé, dépassant la carapace en avant et portant en arrière une échancrure arrondie; plaques gulaires saillantes sur les humérales; les pectorales et ventrales bien développées aux dépens des fémorales et anales.

La coloration générale est, en dessus, d'un jaune olivâtre; les écailles, minces et transparentes, laissent à peine apercevoir des dessins placés en dessous, de forme hiéroglyphique, de couleur rouge de Saturne et à bords noirâtres. Le sternum est jaune, brun sur la partie médiane, et bordé en partie de rouge de Saturne; une bande de couleur brune existe sur toute la longueur de la symphyse sterno-costale; des dessins rouges, entourés de noir, se voient également en dessous, sur les marginales. La tête et le cou sont, en dessus, d'un gris verdâtre; de petites taches ou lignes rouges se voient sur l'orbite, le nez et les mâchoires. En dessous, la gorge est blanche et le cou piqué de gris verdâtre. Les membres sont olivâtres. Ceux du devant ont, sur leur face antérieure, deux bandes rouges bordées de noir; ceux de derrière ont également ces deux bandes: l'une, placée en avant, passe sur le genou et descend directement sur le premier doigt; l'autre parcourt toute la partie inférieure du membre et se termine, en s'élargissant, sur la plante du pied. La queue, assez courte, est aussi parcourue par des lignes rouges.

Cette espèce, qui ressemble beaucoup à l'*Em. insculpta* de Le Conte, *pulchella* de Schweigger, s'en distingue cependant par plusieurs caractères importants. Sa tête est plus petite; la forme des écailles dorsales est différente; les aréoles costales sont moins saillantes; la carapace a un plus grand diamètre transversal, et le plastron est plus largement articulé.

Elle se rapprocherait aussi du jeune exemplaire figuré et décrit par M. Gray (*Cat. of shield Rept.* p. 25, fig. XXV) sous le nom d'*Em. pulcherrima*, et d'une autre espèce, *Emys areolata*, A. Duméril. Elle diffère de la première en ce que les écailles de la carapace sont profondément striées, et que les marginales font en avant, et surtout en arrière, saillie les unes sur les autres par leur angle postérieur; ensuite, le plastron dépasse la carapace seulement en avant; le dessus du cou est unicolore et n'a pas de lignes claires bordées de noir; elle a la gorge d'un blanc jaunâtre et non marbrée ou piquetée de noir. Elle se distingue principalement de l'Émyde aréolée par sa carapace plus déprimée et par son diamètre longitudinal moins allongé.

Cette espèce provient de la Union, un des ports du Salvador sur le Pacifique; elle a été trouvée sur la montagne de Conchavoua. Les habitants de cette localité assurent qu'elle ne se rencontre jamais dans l'eau.

Longueur de la carapace, 0^m, 146; largeur, 0^m, 116.

2. EMYS AREOLATA, A. Dum.¹

Cette Émyde, dont la carapace est faiblement déprimée, offre quelque analogie avec les Chersites, les membres antérieurs étant peu développés, les doigts courts et à peine palmés; cependant la palmure des membres postérieurs ne laisse aucun doute sur son genre de vie et sur le rang qu'elle doit prendre parmi les Élodites.

Le Muséum possède un seul exemplaire de cette espèce, recueilli dans la province du Peten par M. Arthur Morelet, correspondant de la Commission scientifique du Mexique. La carapace présente, d'un côté, quelques irrégularités dans l'écaillure; mais le disque n'a, comme celui des autres Émydes, que treize plaques: quatre costales de chaque côté et cinq vertébrales.

3. EMYS VENUSTA, Gray².

Par sa forme et sa coloration, cette espèce ressemble beaucoup à l'*Em. ornata*. Elle s'en distingue en ce que le contour horizontal de la carapace est plus rentré sur les côtés et plus élargi au-dessus des membres postérieurs; vue de profil, elle est remarquable par une dépression qui existe en arrière, au niveau du bord postérieur de la quatrième plaque vertébrale, et s'étend sur les côtés; enfin l'anneau concentrique de couleur jaune dessiné sur chacune des écailles est d'une plus grande dimension.

Elle se trouve au Mexique et dans toute l'Amérique centrale; M. A. Morelet l'a rapportée du Yucatan; elle est commune à Belize, à Isabal et dans le rio Polochic, et, dernièrement, le Muséum en a reçu plusieurs exemplaires vivants qui avaient été recueillis à Panama.

Il est aussi à noter que l'*Emys venusta* diffère de l'*Emys ornata* par plusieurs particularités dans la conformation des organes génito-urinaires, constatées récemment dans l'un des laboratoires du Muséum³.

4. EMYS GRAYI, n. sp.

(Pl. III, fig. 2 et 2a.)

Cette espèce nous paraît avoir été confondue jusqu'ici avec l'*Emys ornata* de M. T. Bell⁴. En effet, M. Gray a figuré sous ce nom une tortue d'origine inconnue⁵, qui

¹ *Cat. méth. Rept. Muséum*, 1851, p. 10, et A. Duméril, *Description des Reptiles nouveaux ou imparfaitement connus* (*Archives du Muséum*, 1852, t. VI, p. 223, pl. XIV), où sont représentées, fig. 1, plus de plaques qu'il n'y en a réellement; le dessinateur a été trompé par les irrégularités de l'un des côtés de la carapace. — *Chelopus areolatus*, Cope, *Proc. Acad. nat. sc. Philad.* 1866, p. 123.

² Gray, *Cat. of shield Reptiles Brit. Mus.* 1855, p. 24, tab. XII a.

³ Voyez Vautherin, *Annales des sciences naturelles*, 5^e série, partie zoologique, t. XII.

⁴ Voyez Duméril et Bibron, *Erpétologie générale*, t. II, p. 286.

⁵ Gray, *Catalogue*, p. 24, pl. XII.

ne diffère pas de notre *Emys Grayi*, trouvée sur la côte occidentale du Guatemala, à l'embouchure du Nagualate, et celle-ci se distingue nettement de l'*Emys ornata*. Nous ne pouvons avoir aucune incertitude relativement à la détermination spécifique des représentants de l'*Emys ornata* qui nous ont servi de terme de comparaison, car le Muséum d'histoire naturelle possède une carapace de ce Chélonien, nommée par M. Bell lui-même et qu'il a donnée à cet établissement scientifique. Il est certain aussi que les caractères assignés à l'*Emys ornata* (pl. III, fig. 1 et 1^a) dans l'*Erpétologie générale* s'accordent parfaitement avec ceux offerts par la carapace en question.

Après avoir décrit notre *Emys Grayi*, nous signalerons les principales différences qui la distinguent de l'*Emys ornata*.

Carapace à arêtes vives sur son contour, légèrement rentrée sur les côtés et plus étroite en arrière; la première paire de plaques marginales concaves donnant plus de saillie à la nuchale, qui a la forme d'un rectangle allongé; les margino-fémorales et sus-caudales également concaves, à bord externe légèrement relevé; la deuxième paire de plaques costales à peine bombée, la troisième un peu plus; la courbure du dos uniforme et bien arquée, avec une petite carène à sa partie postérieure. La première vertébrale a six côtés; sa partie antérieure, qui est presque de moitié plus étroite que la postérieure, est en contact, par ses trois petits côtés, avec la nuchale et les margino-collaires; les bords latéraux et le postérieur sont curvilignes; les deuxième, troisième et quatrième plaques dorsales sont des quadrilatères, portant un très-petit angle obtus sur le milieu de leurs bords costaux; le côté postérieur de la quatrième est des deux tiers plus étroit que l'antérieur; la dernière plaque dorsale, moins dilatée en long qu'en travers, a six côtés, le plus petit en avant, le plus large en arrière, et le premier des latéraux est une fois plus grand que le deuxième; les rugosités longitudinales sont peu marquées.

En dessous, le plastron est assez aplati, et, si l'on en pratiquait une coupe transversale, son contour offrirait trois plans bien marqués: celui du milieu, donné par la largeur médiane du sternum; les deux autres, formés par les ailes et les marginales, monteraient en droite ligne jusqu'au contour de la carapace; les gulaires ont leur angle externe saillant; les plaques pectorales ont, de chaque côté, une petite proéminence placée près des bords postérieur et externe des humérales; les fémorales et les anales ont proportionnellement une grande étendue en longueur, car il y a aussi loin de l'extrémité d'une plaque anale au bord antérieur d'une fémorale que de ce second point au bord antérieur de la pectorale, tandis que la dernière distance, sur l'Émyde ornée, est plus grande que la première; les fémorales ont aussi leurs bords externes légèrement relevés.

La coloration générale est brune; sur la tête et les membres on voit seulement quelques traces de dessins ayant de l'analogie avec ceux de l'Émyde ornée; sur la cara-

pace, les anneaux jaunâtres et les taches costales ont entièrement disparu. En dessous, le plastron est nuagé de brun et de jaune; cette dernière teinte n'est répandue que sur le bord libre des plaques et sur le milieu des abdominales; une bande brune existe sur la longueur de la symphyse sterno-costale; des taches également brunes sont placées sur les sutures des plaques marginales; elles sont arrondies sur les margino-latérales.

Longueur de la carapace, 0^m,30; largeur, 0^m,21.

Si l'on compare l'*Emys Grayi* à l'*Emys ornata*, on remarque les différences suivantes, et, afin de les rendre plus faciles à saisir, nous avons fait représenter sur la même planche la carapace de ces deux espèces. (Pl. III, fig. 1 et 2.)

Chez l'*Emys Grayi*, le bouclier dorsal est légèrement rentré sur les côtés, disposition qui n'existe pas chez l'*Emys ornata*. La carapace est aussi un peu plus étroite en arrière, et les rugosités longitudinales y sont moins prononcées. Le plastron est moins bombé, et ses parties latérales voisines de l'articulation avec la carapace, au lieu d'être courbes, forment un plan oblique. Les plaques fémorales et anales sont proportionnellement plus allongées. Enfin la coloration générale est beaucoup plus foncée, et la portion postérieure du sternum est nuagée de brun.

La Commission scientifique n'a trouvé dans la région mexicaine aucune tortue qui puisse être considérée comme appartenant à l'espèce de l'Amérique septentrionale désignée sous le nom d'*Emys ornata*.

5. EMYS PULCHERRIMA, Gray¹.

(Pl. VII, fig. 1, 1 a, 1 b.)

Le Muséum possède une Émyde qui a été vue vivante à la ménagerie des reptiles. Elle offre tant d'analogie avec l'*Emys pulcherrima*, Gray, que nous la regardons comme l'adulte du type représenté seulement d'après un jeune exemplaire provenant de Mexico. Ce chélonien a le contour horizontal de la carapace assez élargi; son diamètre transversal égale la longueur donnée par les quatre premières plaques vertébrales; le dos est surmonté d'une carène arrondie; les écailles sont aréolées, transparentes et à stries concentriques, peu profondes et assez espacées les unes des autres; les écailles du limbe n'ont pas de dentelures en arrière, mais seulement une très-faible échancrure entre les sus-caudales; les marginales latérales, ayant leur bord concave, forment ainsi une petite gouttière de chaque côté de la boîte osseuse. La tête est petite, aplatie en dessus, le museau triangulaire, coupé carrément en avant. Les membres sont médiocrement développés, les ongles courts et les doigts peu palmés; le sternum est grand, largement articulé, échancré en arrière et dépassant la carapace en avant.

¹ *Catalogue of shield Reptiles Brit. Mus.* 1855, p. 25, pl. XXV, fig. 1.

La coloration de la boîte osseuse est d'un brun olivâtre, laissant apercevoir à travers l'écaillure des dessins rougeâtres, bordés de noir, de forme hiéroglyphique; le plastron est jaune, avec la partie médiane et les côtés teintés de gris verdâtre. La nuque, le cou, les côtés de la tête et les mâchoires sont parcourus par des lignes rouges bordées de noir; sur la gorge il y a des dessins arrondis formés par des points bruns; on aperçoit également sur les membres antérieurs des bandes rouges et noires; les postérieurs n'ont cette parure qu'en dessous, car en dessus ils sont d'un brun olivâtre.

Cet exemplaire nous est parvenu du continent américain, sans localité précise; mais sa grande ressemblance avec l'*Emys pulcherrima* peut nous faire supposer qu'il provient de l'Amérique centrale ou du Mexique.

Longueur de la carapace, 0^m,175; largeur, 0^m,137.

6. EMYS MARMORATA, Baird et Girard¹.

La carapace de cette espèce est de forme elliptique, moins large en avant qu'en arrière; elle est peu élevée, avec une carène médiane à peine sensible chez les adultes; les plaques dorsales sont presque lisses, les costales légèrement tuberculeuses, et leurs stries concentriques ne sont bien marquées qu'à leur partie inférieure; enfin une petite échancrure se voit entre les sus-caudales. La tête est plate en dessus; les membres sont assez développés, les postérieurs bien palmés; les ongles sont longs, courbes et pointus; la queue porte, à sa partie supérieure, une carène tuberculeuse. La coloration est en dessus d'un brun olive; la carapace est marbrée de noir; le plastron est jaune, mais, sur les jeunes spécimens, noir à sa partie médiane.

Le Muséum possède deux exemplaires de cette espèce: l'un a été donné par le Musée de Cambridge (Massachusetts), par l'entremise de M. le professeur Agassiz; l'autre, plus adulte, a été rapporté par l'un de nous, et tous deux proviennent de San Francisco (Californie).

GENRE CISTUDE, *Cistudo*, Fleming².

Caractères. Pattes à cinq doigts, les postérieurs à quatre ongles ou trois seulement; plastron large, ovale, attaché au bouclier par un cartilage, mobile devant et derrière sur une même charnière transversale et moyenne, garni de douze plaques; vingt-cinq écailles au limbe de la carapace.

¹ *Emys marmorata*, B. et G. *Proc. Acad. nat. sc. Philad.* VI, 1852, p. 177.

Emys nigra, Hallow. *Proc. Acad. nat. sc. Philad.* 1854, p. 91. *Id. Cat. shield Rept. Brit. Mus.* 1855, p. 77.

Actinemys marmorata, Agass. *Contrib. nat. hist. United*

States America, I, 1857, p. 444, et II, pl. III, fig. 5-8.

Actinemys marmorata (Agass.), Girard, *United States exploring expedition under the command of Ch. Wilkes; Herpetology*, 1858, p. 465, pl. XXXII.

² Voir Dum. et Bib. *Erpétol. gén.* t. II, p. 207.

CISTUDO MEXICANA, Gray¹.

Cette espèce, dont la carapace est ovale, globuleuse, carénée, brune, tachetée de jaune, ou jaune tachetée de brun, était considérée autrefois comme une simple variété de la Cistude de la Caroline², Gray (*Cistudo virginica*, Agass.); cependant elle en diffère par les pattes postérieures, qui ne sont armées que de trois ongles au lieu de quatre. En outre, son habitat s'étend plus au sud, car on ne la trouve pas seulement à la Louisiane, à la Nouvelle-Orléans et dans la Géorgie, mais aussi à Tampico et à Mexico.

GENRE DERMATÉMYDE, *Dermatemys*, Gray³.

Caractères. Tête et membres couverts d'une peau molle et mince; nez conique et dirigé un peu vers le haut. Mâchoires dentelées; pattes à cinq doigts, les postérieures à quatre ongles seulement; carapace oblongue, convexe, à écailles minces, lisses, offrant, chez les adultes, l'aspect d'un revêtement cutané; sternum largement articulé avec la carapace; des plaques sterno-latérales comme chez le *Platysternon megacephalum*, Gray⁴, et les tortues de mer.

DERMATEMYD MAWII, Gray⁵.

(Pl. VII, fig. 2, 2 a.)

Cette espèce, assez rare dans les collections, est caractérisée par la largeur de la tête, aplatie en dessus, couverte d'une peau molle, à nez conique, un peu prolongé et dirigé vers le haut (pl. VII, fig. 2, 2 a), à bouche en dessous et à mâchoires dentelées. Les membres sont forts; des plis squameux et transversaux se voient en avant et en arrière des antérieurs, ainsi que sur les talons des postérieurs; les jambes sont frangées, les doigts longs, très-palmés, munis d'ongles recourbés. La carapace est oblongue, convexe, non carénée, à écaillage mince, lisse sur le vivant⁶, et dont les

¹ *Onychotriton mexicana*, Gray, *Proc. zool. Soc.* 1849, p. 17, et *Cistudo mexicana*, *Catal. of shield Rept. Brit. Mus.* 1855, p. 40. — *Cistudo trianguis*, Agassiz, *Contrib. nat. hist. United States Amer.* 1857, p. 445.

² *Cist. Carolina*, var. à trois ongles du Mus. de Paris. C. Dum. et A. Dum. *Catal. méth. Rept. Mus.* p. 7.

³ *Dermatemys*, Gray, de δέρμα, δέρματος, peau, et ἐμός, tortue d'eau, *Ann. and Mag. nat. hist.* 1847, p. 60; *Proc. zool. Soc.* 1847, p. 55; *Catal. of shield Reptiles Brit. Museum*, 1855, p. 49; *Proc. zool. Soc.* 1864, p. 125.

⁴ *Proc. zool. Soc. London*, 1831, part. I, p. 106, et Dum. *Bih. Erpét. gén.* t. II, p. 344.

⁵ *Dermatemys Mawii*, Gray, *Ann. and Mag. nat. hist.* 1847, p. 60, et *Proc. zool. Soc.* 1847, p. 55. — *Emys Bernardii*, A. Dum. *Catal. méth. Rept. Mus.* 1851, p. 11, et *Descript. Rept. nouv.* (*Archives du Muséum*, 1852, t. VI, p. 231, pl. XV). — *Dermatemys Mawii*, Gray, *Cat. of shield Rept. Brit. Mus.* 1855, p. 49, pl. XXI. — *Ptychemys Bernardii*, Agassiz, *Contrib. nat. hist. United States*, 1857, p. 434. — *Dermatemys Mawii*, Preudhomme de Borre. *Acad. roy. Belg.* (Extr. *Bull.* 2^e série, t. XXVIII, 1869, p. 116).

⁶ Chez les individus desséchés, la région supérieure présente de nombreuses rugosités, par suite d'une adhérence intime entre la carapace et son revêtement extérieur.

sutures sont à peine visibles. Le sternum est arrondi en avant, échancré en arrière, largement articulé à la carapace, et bordé par des plaques sterno-latérales plus ou moins bien circonscrites, selon l'âge des individus.

Cette paludine, éminemment aquatique, offre, dans l'aspect de sa carapace, en apparence privée d'écailles, et dans tout son ensemble, quelque analogie avec les potamites. Elle habite les eaux vives de Belize (côte orientale de l'Amérique centrale). Elle contribue, pour une large part, dans les premiers mois de l'année, à l'alimentation de la colonie; de nombreux exemplaires vivants ont été vus par la Commission scientifique du Mexique, et il est à noter que les jeunes ont leur carapace légèrement carénée, moins allongée que celle des adultes; les sutures des écailles mieux marquées, surtout celles des plaques sterno-latérales.

La coloration générale du dessus du corps est une teinte olivâtre plus ou moins foncée.

Mâle et femelle adultes : longueur de la carapace, 0^m,470; largeur, 0^m,300. Jeune exemplaire : longueur, 0^m,135; largeur, 0^m,100.

GENRE ÉMYSAURE, *Emysaurus*, Dum. et Bib.

Les Émysaures ont la tête large et couverte de petites plaques, le museau court et les mâchoires crochues; il existe deux ou quatre barbillons sous le menton. Le plastron est immobile, cruciforme, couvert de douze plaques et de trois écailles sterno-costales, cinq ongles devant et quatre derrière; la queue est longue et surmontée d'une crête écailleuse. Le test est ovale, oblong, déprimé et tricaréné; il offre, en arrière, une échancrure, et présente, de chaque côté de la ligne médiane, trois pointes.

ÉMYSAURUS ROSSIGNONII¹, n. sp.

(Pl. V, fig. 2, et fig. 1, *Emys. serpentinus*.)

Cette espèce a la plus grande ressemblance avec l'Émysaure serpentine; cependant elle peut s'en distinguer facilement par les différences suivantes : 1° quatre barbillons sous le menton; les deux premiers placés de chaque côté de la symphyse du menton; les deux autres, plus courts; sont un peu plus en arrière, près du bord de la mâchoire

¹ L'espèce dont j'ai rapporté deux exemplaires des marais de Pansos, près du rio Polochic, est dédiée à M. Jules Rossignon, membre correspondant de la Commission scientifique du Mexique, auteur d'un travail *Sur la République*

du Guatemala (Illustration, 1869, vol. LIV, p. 235, et numéros suivants), et dont l'utile concours a été signalé dans l'Introduction. (Bocourt.)

inférieure; 2° son plastron, un peu moins en forme de croix, a plus de longueur et de largeur, aussi les plaques dont il se compose ont subi quelques modifications, particulièrement les abdominales, qui sont beaucoup moins larges et plus élevées; leur plus grande largeur, prise de l'angle interne à celui formé par les sterno-costales, égale seulement la longueur d'une plaque brachiale, et non pas celle donnée par les deux premières paires; les gulaires sont plus élargies et forment en arrière, à leur jonction, des angles moins aigus; 3° les écailles marginales des trois dernières paires constituent, par leurs deux bords externes, des angles plus saillants; 4° les appendices cutanés qui couvrent le cou et les membres sont moins marqués. La coloration en est plus vive; la tache placée derrière l'œil est plus brune et mieux dessinée; le sternum est également d'une teinte brune foncée, sur laquelle se voient des dessins de forme plus ou moins arrondie, nombreux et colorés en blanc jaunâtre.

Le Muséum doit à M. Agassiz quelques jeunes sujets de l'Émysaure serpentine (pl. V, fig. 1), recueillis en Pensylvanie; ils nous ont servi pour l'étude comparative de la nouvelle espèce, qui est représentée par trois jeunes exemplaires identiques: deux du Guatemala, dont la carapace a 0^m,60; l'autre, encore plus petit, a été rapporté du Mexique.

GENRE CLAUDIUS, Cope¹.

Les Claudius sont reconnaissables aux caractères suivants: tête large, épaisse, recouverte en avant d'une seule plaque ou cuir fort mince; mâchoires crochues; deux barbillons sous le menton; vingt-trois écailles limbaires; plastron non mobile, cruciforme, garni de quatre paires de plaques, dont la deuxième (les ventrales) s'étend fort loin de chaque côté, et forme les ailes du sternum, en s'unissant à une plaque épidermique sterno-costale; cinq ongles aux pattes de devant, quatre à celles de derrière; queue courte et conique, garnie d'une quadruple rangée de petites écailles saillantes.

Par ses caractères généraux, le genre *Claudius* se place naturellement entre les Émysaures et les Staurotypes. Il tient des premiers par sa tête forte et ses mâchoires crochues; mais il ressemble beaucoup plus aux seconds, particulièrement par sa queue courte, par son sternum composé de quatre paires de plaques; cependant il n'a, de chaque côté, qu'une seule écaille sterno-costale, et il est dépourvu en avant de charnière ligamenteuse.

¹ Cope, *Proc. of the Acad. nat. sc. of Philadelphia*, 1865. L'origine de cette dénomination n'est pas indiquée.

CLAUDIUS ANGUSTATUS, Cope¹.

(Pl. IV, fig. 1, 2, 3 et 4.)

Caractères. Carapace ovale, tricarénée, dont la plus grande largeur égale la distance du bord antérieur de la nuchale au bord postérieur de la troisième vertébrale; écailles légèrement imbriquées et à lignes concentriques peu marquées; huit plaques sternales.

La carapace a quelque ressemblance avec celle du *Staurotypus Salvini*, Gray; son contour est ovale, convexe en avant et en arrière, plus large au niveau des cuisses qu'au niveau des bras, et légèrement rentré sur les côtés; le dos porte trois faibles carènes: celle du milieu est arrondie sur la première plaque vertébrale, divisée par une rainure sur les trois suivantes, et à peine visible sur la cinquième; les latérales, placées sur le haut des costales, sont arrondies et vont en s'affaiblissant d'avant en arrière.

Le limbe a vingt-trois plaques peu élevées, en parallélogrammes; la nuchale est la plus petite, et les plus longues sont celles de la première paire; ces trois plaques réunies ont la même étendue que le côté antérieur de la première vertébrale, laquelle représente un triangle équilatéral à sommet arrondi; les trois autres vertébrales, qui diminuent graduellement d'étendue, sont hexagonales; la cinquième est un trapèze: son bord postérieur et sa longueur offrent les mêmes dimensions. La première costale, presque deux fois aussi longue que la troisième, a également la forme d'un trapèze, reposant sur les deuxième, troisième et quatrième limbaires; les deux costales suivantes sont pentagonales, ainsi que la quatrième, mais celle-ci, plus petite, touche par son pan supérieur à la quatrième vertébrale, par deux côtés inférieurs aux avant-dernières limbaires, et par le pan postérieur à la dernière vertébrale.

Le plastron est court et étroit, un peu plus pointu en arrière qu'en avant, à quatre paires d'écailles; les gulaires et les humérales manquent; à la place des premières se trouve une petite partie cartilagineuse, ridée et non écailleuse; les anales ressemblent à des triangles scalènes, les pectorales à des triangles isocèles à sommet tronqué et à bord externe curviligne; les ventrales, très-élargies latéralement, ont cinq pans très-inégaux: le plus long vient former, en dehors, par son bord libre, l'aile du sternum, en s'unissant, par son côté le plus court, à la plaque épidermique sterno-costale, qui est fort petite, rhomboïdale, et dont l'articulation avec la carapace n'est que ligamenteuse; les fémorales ont quatre pans inégaux: le postérieur est le plus petit.

La tête est forte, subquadrangulaire, allongée, complètement lisse, et le menton garni de deux barbillons; les mâchoires sont tranchantes, épaisses et crochues; le contour de la supérieure est curviligne; de chaque côté existe une forte saillie ou dent

¹ *Proc. Acad. nat. sc. Philad.* 1865, p. 187, et 1869, pl. IX.—*Claud. megalcephalus*, Bocourt (*Ann. sc. nat. Zool.* 1868, 5^e série, t. X, p. 122).

placée au-devant des yeux, l'inférieure est beaucoup plus courte et fortement recourbée; il y a des plis squameux aux talons et à la partie inférieure de l'avant-bras; les ongles, de couleur brune, sont aigus et recourbés; la queue est courte, conique, garnie de quatre rangées de petites écailles saillantes, dont deux sur la partie médiane.

Coloration. Le dessus est d'un brun-marron très-foncé, et le dessous coloré de jaune sale, lavé de brun. — Longueur de la carapace, 0^m, 118; largeur, 0^m, 79.

L'exemplaire ici décrit diffère du type de M. Cope par les caractères suivants : 1° sa carène médiane est divisée longitudinalement par une rainure; 2° les costales de la première paire sont plus allongées; 3° le sternum est presque aussi pointu en avant qu'en arrière, et porte deux plaques anales au lieu d'une seule.

Malgré ces dissemblances, il ne nous paraît pas impossible d'identifier le sujet unique du Muséum qui provient du Mexique avec le *Claudius angustatus*.

GENRE STAURATYPE, *Staurotypus*, Wagler.

Tête subquadrangulaire, pyramidale, recouverte en avant d'une seule plaque fort mince; mâchoires crochues; barbillons sous le menton; vingt-trois écailles limbaires; plastron épais, cruciforme, mobile en avant, garni de sept ou onze écailles; les axillaires et les inguinales contiguës, placées sur les sutures sterno-costales; cinq ongles aux pattes de devant, quatre derrière.

1. STAUROTYPUS TRIPORCATUS, Wagler¹.

Le contour horizontal de la carapace est ovale, oblong, tronqué en avant, arrondi en arrière, contracté sur les côtés, et plus large au niveau des cuisses qu'au-dessus des bras; les plaques sont imbriquées et le dos porte trois carènes arrondies, l'une sur le milieu des écailles vertébrales, et les deux autres sur le bord supérieur des plaques costales; le sternum est court, fort étroit, arrondi en avant et pointu en arrière; la tête est forte, recouverte d'une peau lisse; le museau est conique, beaucoup plus avancé que la bouche; les mâchoires sont épaisses, tranchantes, recourbées à leur extrémité; le menton a deux barbillons; les doigts sont bien palmés, et les ongles longs et recourbés. — Côte orientale du Mexique.

¹ Dum. et Bib. *Erpétologie générale*, t. II, p. 356.

2. STAUROTYPUS SALVINII, Gray.

(Pl. V, fig. 3, 3 a.)

La Commission scientifique a rapporté de la Vera Paz (Guatemala), d'un des affluents du Polochic, un Staurotype qui offre, par la forme de son plastron, quelques différences avec les figures du Staurotype tricaréné, données, l'une par Wagler (*Descript. et icones Amphib.* 1833, pl. 33), et l'autre par M. Gray (*Cat. of shield Rept.* 1855, p. 47, fig. 20 B).

Ces deux figures représentent l'animal comme ayant le plastron arrondi en avant, et sur la queue l'on n'aperçoit aucune trace d'écaillés saillantes, placées en rangées longitudinales.

L'exemplaire déposé depuis peu au Muséum semble se rapporter à une nouvelle espèce décrite récemment par M. J. E. Gray et dédiée à M. Salvin (*Proc. zool. Soc.* 1864, p. 127). Il est donc nécessaire d'indiquer ici les traits caractéristiques du *Staurotypus Salvinii*.

Caractères. Le contour du limbe représente un ovale échancré au-dessus de la queue; le dos est déprimé dans presque toute sa longueur, et porte, comme chez le Staurotype tricaréné, trois arêtes saillantes et arrondies; de toutes les écaillés du limbe, celles qui offrent le plus d'étendue en largeur sont la nuchale, les sus-caudales et les trois paires qui les précèdent; la nuchale est un quadrilatère allongé ayant en largeur quatre fois sa hauteur; les sus-caudales ont chacune cinq pans inégaux; elles touchent en avant, par leur plus petit côté, à la cinquième plaque vertébrale, et forment en arrière, par le plus grand, le contour libre de l'écaillé; enfin les trois paires qui les précèdent sont des quadrilatères moins hauts que larges.

Le plastron est assez étroit, pointu en arrière et à peine arrondi en avant; sa largeur, prise à la charnière tégumentaire, égale la hauteur d'une ventrale et d'une fémorale réunies; il porte sept plaques: trois paires et une seule impaire en arrière; les pectorales ressemblent à des triangles scalènes, et leur longueur égale la distance de leur bord postérieur au milieu des fémorales; ces dernières plaques, les ventrales, ainsi que les sterno-costales, ont beaucoup d'analogie par la forme avec celles du *Staurotypus triporcatus*; enfin l'anale, qui est simple, a quatre côtés, dont les deux antérieurs se réunissent en un angle droit et les deux postérieurs en un angle aigu.

La tête est très-forte, complètement lisse; le museau est conique et proéminent; il y a deux barbillons sous le menton; les mâchoires sont épaisses, tranchantes et recourbées à leur extrémité. Les doigts sont bien palmés, avec cinq ongles en avant, quatre en arrière, et l'on aperçoit des plis squameux aux talons et à la partie inférieure de l'avant-bras. La queue est courte, avec quatre séries d'écaillés saillantes sur sa longueur: deux sur la partie médiane supérieure, une autre sur chacun des côtés.

Coloration. La teinte générale de la carapace est terre de Sienne; mais les écailles, à leur partie postérieure, sont colorées de brun foncé. Le dessus de la tête est orné de taches arrondies d'un blanc jaunâtre qui se dessinent très-bien sur un fond brun violacé; cette dernière teinte règne également sur le dessus des membres; les mâchoires sont jaunes et largement traversées par des bandes brunes; une ondulation blanchâtre part de leur extrémité, passe sur le tympan et va se perdre, de chaque côté, sous le cou. En dessous, le plastron est jaune; des taches brunes colorent le milieu des plaques. Les parties molles sont d'un blanc rosé, mais avec quelques-marbrures violacées sur la gorge, entre les branches de la mâchoire inférieure.

Longueur de la carapace, 0^m,136; largeur, 0^m,94.

Le Musée de Paris possède deux autres grandes carapaces de cette espèce : l'une a été rapportée du Guatemala par M. A. Morelet; elle mesure en longueur 0^m,334, et 0^m,203 au niveau des membres postérieurs, où se trouve sa plus grande largeur. Son contour limbair est un ovale très-allongé légèrement tronqué en avant, ayant, de chaque côté, une dépression au niveau des plaques vertébrales de la deuxième paire, s'élargissant au-dessus des membres postérieurs et se terminant en arrière par une petite échancrure placée entre les sus-caudales. Les carènes dorsales sont excessivement saillantes; celle du milieu, très-élevée à sa partie postérieure, se termine avec l'extrémité de la dernière dorsale. La plaque nuchale, chez ces exemplaires adultes, est la moins large de toutes les limbaires.

GENRE CINOSTERNE, *Cinosternon*, Wagler.

Tête subquadrangulaire, pyramidale; une seule plaque rhomboïdale sur le crâne; mâchoires un peu crochues; barbillons sous le menton; écailles du test légèrement entuilées; plaques limbaires au nombre de vingt-trois; sternum ovale, mobile devant et derrière sur une pièce fixe, garni de onze écailles, à ailes courtes, étroites, subhorizontales; une très-grande axillaire, une inguinale encore plus grande; queue longue (dans les mâles), onguiculée ¹.

1. CINOSTERNON CRUENTATUM, A. Dum ².

Comme chez le *Cinosterne scordioïde*, la carapace est tricarénée, mais s'en distingue par des différences importantes dans la forme du disque, lequel est court, ramassé, offrant une inclinaison brusque en arrière, où il s'infléchit vers le bas presque perpendiculairement; il est plus haut, et le sternum n'est pas échancré en arrière.

¹ Dum. et Bib. *Erpét. génér.* t. II, p. 361.

² *Cat. méth. des Rept. Mus.* 1851, p. 16, et *Description*

des Reptiles nouveaux ou imparfaitement connus (*Archives du Mus.* 1852, t. VI, p. 238, pl. XVI).

Il est à supposer que l'échantillon type qui a vécu à la ménagerie des reptiles du Musée de Paris, où il avait été déposé sans indication précise de localité, provient du Mexique ou de l'Amérique centrale. Récemment, cette ménagerie a reçu, du Texas, un second exemplaire parfaitement identique au premier.

Longueur de la carapace, 0^m,099; largeur, 0^m,065; hauteur, 0^m,048.

2. CINOSTERNON ALBOGULARE, n. sp.

Le Muséum vient de recevoir, comme provenant de S. Jose (Costa Rica), trois Cinosternes, dont deux vivants, qui offrent, à première vue, de la ressemblance avec le *Cinost. cruentatum*. Cependant, la conformation du disque présentant, dans son ensemble, des différences notables, dues surtout à un plus grand aplatissement, nous considérons ces exemplaires comme appartenant à une espèce nouvelle, dont nous donnons la description comparative.

Le contour horizontal du test représente un ovale assez large, non rentré sur les côtés; sa plus grande largeur, prise au niveau de la sixième paire limbale, égale presque la distance du bord postérieur de la première plaque vertébrale au bord postérieur de la cinquième; ce contour est relativement plus étroit chez l'autre espèce, puisque sa largeur ne dépasse pas l'intervalle compris entre le premier point et la partie postérieure de la quatrième. Son contour vertical et longitudinal est peu élevé et n'offre pas une inclinaison brusque en arrière; sa hauteur est pour environ le tiers ou les quatre neuvièmes dans sa longueur, au lieu d'y entrer pour la moitié. Toutes les marginales sont quadrilatères; la plaque nuchale, fort petite, n'a pas son côté postérieur plus grand que l'antérieur et représente un rectangle ou un carré parfait; chacune des écailles de la dernière paire de margino-femorales n'est pas plus haute que l'écaille précédente; le contraire se voit chez le *Cinost. cruentatum*, où elle est très-élevée, pentagonale, et où ses deux côtés supérieurs envahissent la quatrième costale. De toutes les plaques dorsales, l'antérieure est la plus allongée, les trois suivantes se raccourcissent progressivement, et la dernière n'égale que la moitié de la première. Chez l'autre espèce, la première n'est pas plus longue que les deuxième, troisième et quatrième; la cinquième n'a seulement qu'un septième de moins. Les trois carènes dorsales sont peu saillantes, et les stries concentriques de toutes les écailles moins marquées.

Le sternum est plus large, mais ici, non plus, il n'est pas échancré en arrière; la pièce antérieure, au lieu d'être sensiblement plus courte que la postérieure, est à peu près de même longueur; l'inguinale est encore plus grande, et les stries qui accompagnent la délimitation des écailles chez l'autre espèce manquent, ou sont moins nombreuses sur celle-ci.

La coloration de la boîte osseuse ne diffère pas de celle du *Cinost. ensanglanté*; elle est brune, et le plastron teinté de jaune et de terre de Sienne brûlée. Les parties supérieures des membres et de la queue (qui est fort courte, même chez les mâles) sont colorées en brun pâle légèrement rosé, et les inférieures en gris jaunâtre; le dessus de la tête est d'un brun violacé; sur les tempes on aperçoit des lignes longitudinales de couleur rouge de Saturne très-pâle, bordées de noir; la plus large prend naissance à la partie inférieure et postérieure de l'œil, et se termine à l'angle des mâchoires; les narines et les paupières supérieures sont aussi marquées de rouge; les mâchoires, la région gulaire et le dessous du cou sont unicolores, entièrement d'un blanc jaunâtre.

Longueur de la carapace du plus grand exemplaire, 0^m,107; largeur, 0^m,075; hauteur, 0^m,046.

3. CINOSTERNON LEUCOSTOMUM, A. Dum.¹

Ce Cinosterne est caractérisé par la forme de sa carapace, faiblement unicarénée et déprimée à sa partie médiane; le limbe est un peu relevé à sa région postérieure; enfin le sternum n'est pas échancré postérieurement.

Il habite le Mexique et le Guatemala; le Muséum possède plusieurs exemplaires de cette espèce recueillis dans les départements de la haute et de la basse Vera Paz, et M. A. Morelet, membre de la Commission scientifique, en a donné un spécimen qu'il a pris sur les bords du rio Usumacinta². Nouvelle-Grenade?

4. CINOSTERNON HIRTIPES, Wagler³.

Cette espèce, qui ressemble au *Cinost. pennsylvanicum*, s'en distingue par les caractères suivants: la carapace est unie, convexe, la région dorsale déprimée, le bord terminal échancré en avant et en arrière, et il n'y a point de plaque nuchale.

Originnaire du Mexique; inconnu au Musée de Paris, ainsi que les quatre espèces suivantes:

1° *Cinosternon Shavianum*, Bell, *Kinostern. mexicanum*, Le Conte; 2° *Kinostern. integrum*, Le Conte; l'un et l'autre du Mexique (*Proc. Acad. nat. sc. Philadelphia*, 1854, p. 182 et 183); 3° *Cinostern. Berendtianum*, Cope (*id.* 1865, p. 185), de Tabasco, Amérique centrale; 4° *Emys (Chelopus) rubida*, Cope (*Proc. Amer. philos. Soc.* 1869, t. XI, p. 148).

¹ *Cat. méth. des Rept. Mus.* 1851, p. 17, et *Description des Reptiles nouveaux ou imparfaitement connus (Archives du Mus.* 1852, t. VI, p. 239, fig. XVII).

² *Cat. méth. des Rept. Mus.*, p. 17.

³ Wagler, *Descriptiones et icones Amphibiorum*, 1833, pl. XXX. — Dum. et Bib. *Erpétol. générale*, t. II, p. 370.

FAMILLE DES THALASSITES OU TORTUES MARINES.

Carapace large, déprimée, en cœur; pattes inégales, larges et aplaties, à doigts réunis, confondus en une sorte de rame ou nageoire.

GENRE CHÉLONÉE, *Chelonia*, Brongniart.

Corps recouvert d'écailles cornées; un ou deux ongles à chaque patte.

L'espèce suivante appartient au groupe des Chélonées franches.

CHELONIA AGASSIZII, n. sp.

(Pl. VI.)

Caractères. Dos élevé en forme de toit; plaques discoïdales au nombre de treize, non imbriquées et excessivement minces; les vertébrales, aussi larges que longues, ont leurs angles latéraux légèrement aigus; museau court, arrondi; mâchoire supérieure offrant une faible échancrure en avant et de petites dentelures sur les côtés; l'inférieure fortement dentelée en scie; un ongle au premier doigt de chaque patte.

La plus grande largeur de la carapace ne mesure pas les trois quarts de sa longueur, et sa hauteur en dépasse le tiers. Son pourtour est rentré au-dessus du cou, des membres antérieurs, surtout au-dessus des postérieurs, au niveau des deux avant-dernières plaques limbaires, et vient ainsi former en arrière un angle aigu dont le sommet est faiblement arrondi et un peu rentré entre les sus-caudales; ce contour, très-élevé en avant, fort peu festonné sur les côtés, s'incline brusquement en dehors de la première plaque limbair et ne devient horizontal qu'à la dixième paire, où se trouve sa plus grande largeur.

La plaque nuchale a quatre fois plus d'étendue dans le sens transversal que dans le longitudinal; les margino-collaires sont étroites, et le pan externe, qui est le plus long, est curviligne; les margino-brachiales de la première paire ont cinq côtés; toutes les autres, excepté les sus-caudales, sont des quadrilatères oblongs; les plus allongées sont les margino-brachiales de la deuxième paire et les deux dernières paires margino-fémorales; les sus-caudales ont chacune quatre pans inégaux, ceux qui touchent à la cinquième vertébrale et aux dernières limbaires sont les plus courts; en arrière, les externes sont curvilignes. La première plaque vertébrale, de moitié moins longue qu'elle n'est large, a six côtés qui forment deux angles aigus, l'un à droite, l'autre à gauche, et quatre obtus, deux en avant et deux en arrière. Les trois suivantes sont hexagonales, diminuant successivement de grandeur, offrant la même étendue en

long qu'en travers, et toutes trois ont un angle aigu de chaque côté; la quatrième est de moitié plus étroite en arrière qu'en avant; enfin la cinquième écaille vertébrale est d'une grande étendue, également hexagonale, plus large que longue, et mesurant, en ce dernier sens, un quart de plus que la précédente; ses côtés costaux sont les plus grands et un peu curvilignes; l'antérieur est une fois plus petit que les trois autres, qui ont des dimensions égales.

Les plaques costales de la première paire ont quatre côtés : celui qui touche aux écailles limbaires et le postérieur forment, par leur réunion, un angle aigu; les deux autres, petits de plus de moitié, se joignent à angle droit. Celles de la seconde et de la troisième ont cinq pans; celles de la quatrième paire représentent des quadrilatères à pans inégaux, dont l'antérieur est le plus long; viennent ensuite l'inférieur, puis le postérieur, et enfin le plus petit : le supérieur ou vertébral.

Le sternum, proportionnellement court, est de deux septièmes moins long que la carapace, plus large à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure; mais, dans ces deux sens, il est arrondi.

Les plaques céphaliques, un peu modifiées, sont ici plus nombreuses. Parmi les sus-craniennes, il y en a trois impaires, situées sur le milieu de la tête : une frontale, représentant un pentagone parfait; une sincipitale, très-grande, de forme octogonale, dont le plus petit côté, placé en arrière, touche au plus étroit de l'interoccipitale : celle-ci est de forme allongée; son côté postérieur est arrondi en dehors. Les plaques paires, placées de chaque côté, sont deux fronto-nasales, deux sus-orbitaires, deux pariétales, deux occipitales et deux occipito-latérales : ces deux dernières paires sont divisées très-régulièrement, la première dans sa longueur et la deuxième en travers, ce qui, avec la présence d'une interoccipitale, donne à l'unique exemplaire que le Muséum possède un plus grand nombre de plaques.

La coloration de la carapace est peu brillante et offre des tons mélangés d'olivâtre, de jaune et de taches noires; les lignes vergetées dont ces Chélonées sont ordinairement ornées ont presque entièrement disparu et font place à une marbrure foncée.

Cette espèce se distingue très-bien de la Chélonée vergetée : 1° sa carapace est plus élevée et s'abaisse, de chaque côté, en forme de toit; 2° son contour limbair se trouve bien moins en rapport avec le plan horizontal : il est plus allongé et se rétrécit brusquement au niveau des membres postérieurs; 3° la cinquième plaque vertébrale a plus d'étendue, la seconde des margino-brachiales également, et aussi les deux dernières paires postérieures du limbe; 4° le sternum est relativement plus court, par rapport à la longueur de la carapace; 5° il existe quelques différences dans le nombre ou la forme des plaques sus-crâniennes, par suite de la division des occipitales et des occipito-latérales, et particulièrement de la présence d'une interoccipitale.

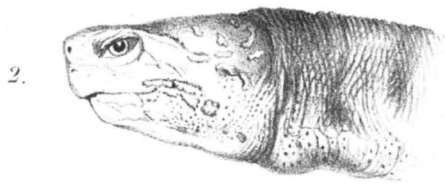
En dédiant cette espèce à M. le professeur Agassiz, nous devons rappeler ici que

l'illustre naturaliste avait déjà, en 1857, reconnu les principaux caractères de cette Chélonée, qu'il avait reçue de la basse Californie; mais un doute lui restait ne sachant point si elle n'était pas identique à l'espèce indienne : la Chélonée vergetée. (*Contr. to the nat. hist. of the United States*, p. 379.) — L'exemplaire unique pris à l'embouchure du Nagualate, dans le Pacifique (Guatemala), mesure : carapace, longueur, 0^m,59; largeur, 0^m,43. L'espèce est commune en basse Californie. (Guillemin, *Arch. de la Comm. scient. du Mexique*, t. III, p. 210.)

REPTILES.

PLANCHE I.
CHÉLONIENS.

- Fig. 1 *Emys incisa* (Nob.), vue en dessus et peinte d'après le vivant; de grandeur naturelle.
- Fig. 2 Tête de la même, vue de profil.
- Fig. 3 Tête de la même, vue en dessous.



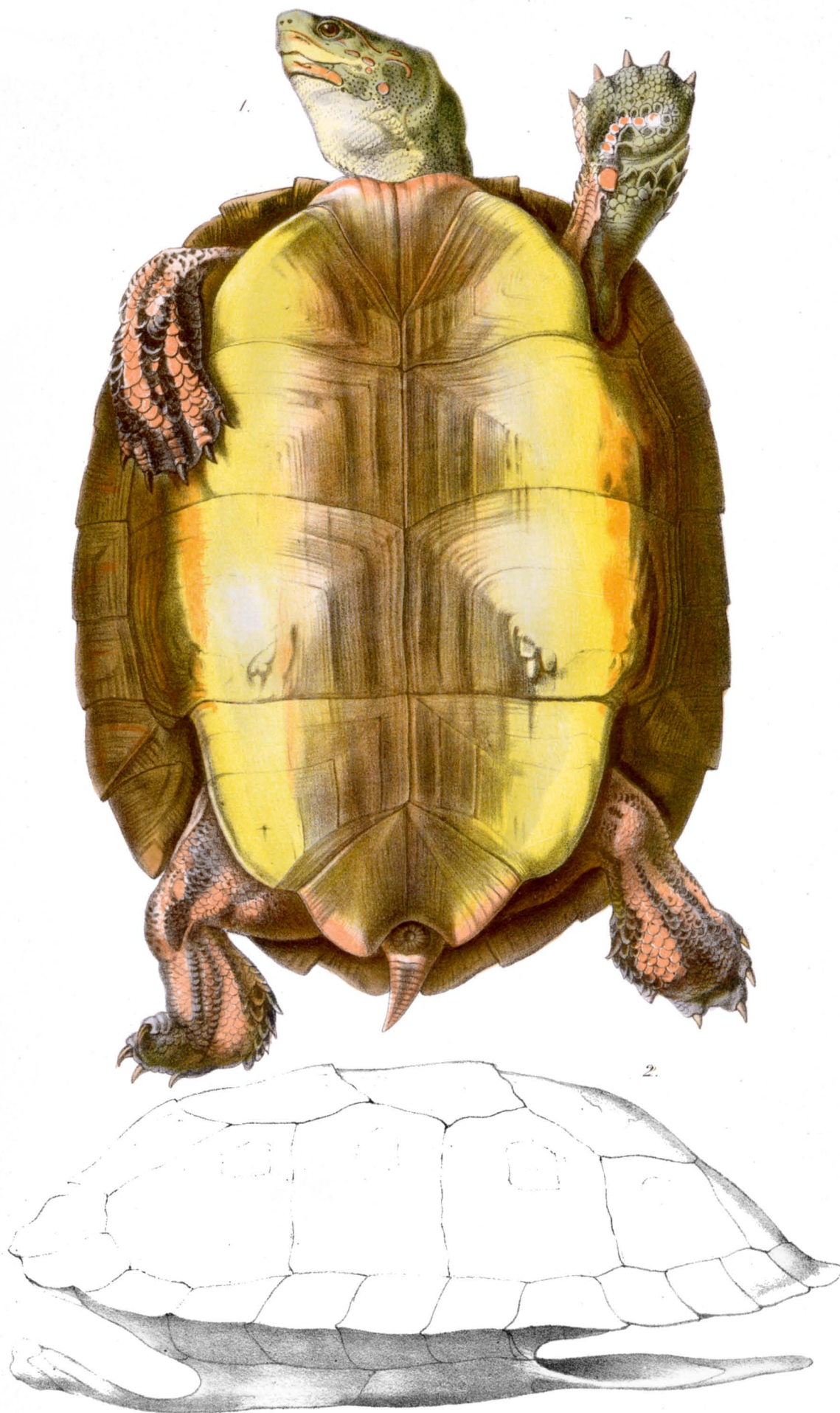
REPTILES.

PLANCHE II.

CHÉLONIENS.

Fig. 1..... *Emys incisa* (Nob.), vue en dessous, peinte d'après le vivant; de grandeur naturelle.

Fig. 2..... Boîte osseuse formée par la carapace et le plastron sternal, vue de profil.



Bocourt. pin.

Mignet chromo-lith.

Emys incisus

REPTILES.

PLANCHE III.

CHÉLONIENS.

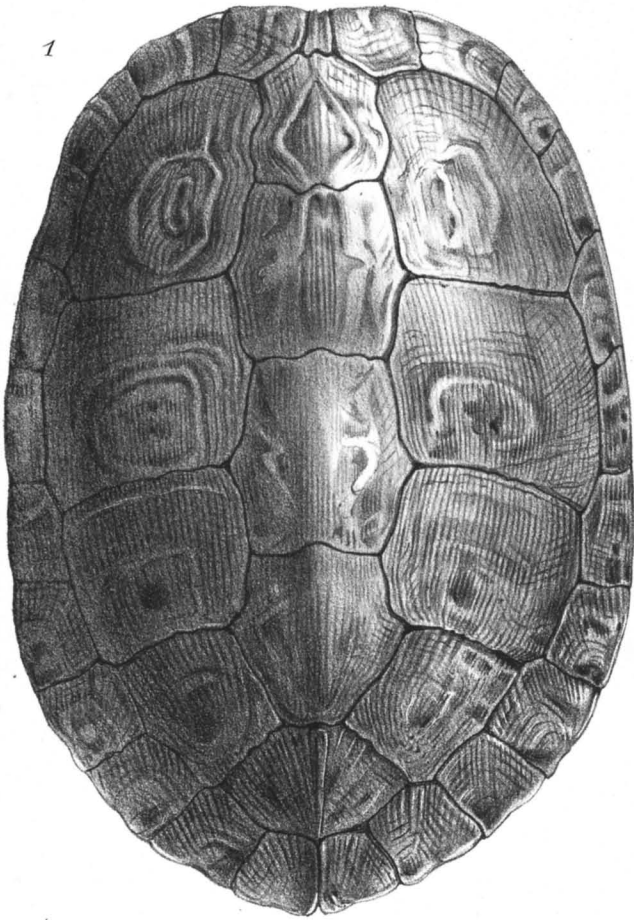
Fig. 1. Carapace de l'*Emys ornata* (Th. Bell.), d'après l'exemplaire donné au Muséum d'Histoire naturelle par M. Th. Bell; réduite aux $\frac{3}{7}$ de la grandeur naturelle.

Fig. 1a. Plastron sternal de l'*Emys ornata*.

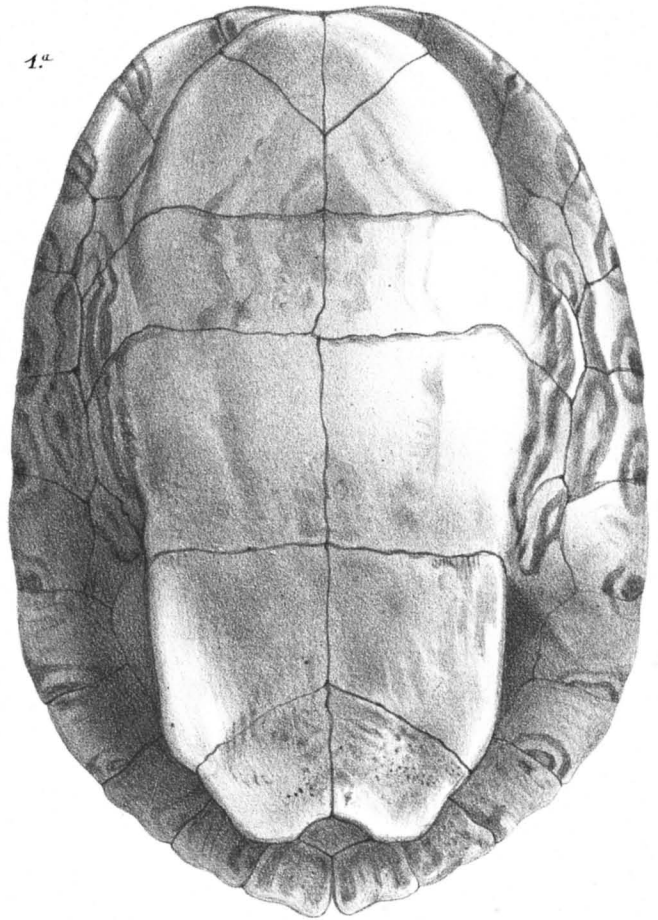
Fig. 2. Carapace de l'*Emys Grayi* (Nob.), réduite aux $\frac{2}{5}$ de la grandeur naturelle.

Fig. 2a. Plastron sternal de l'*Emys Grayi*.

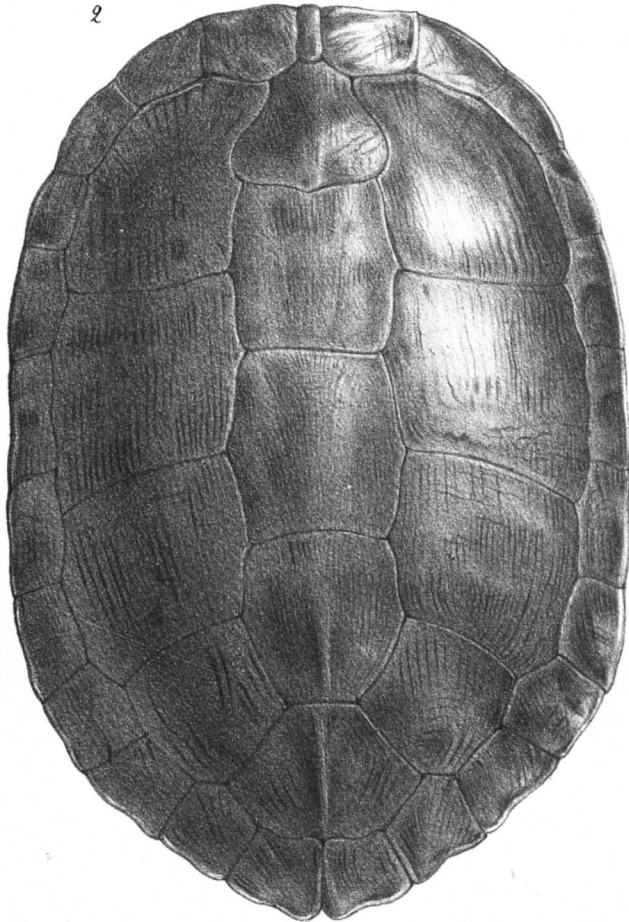
1



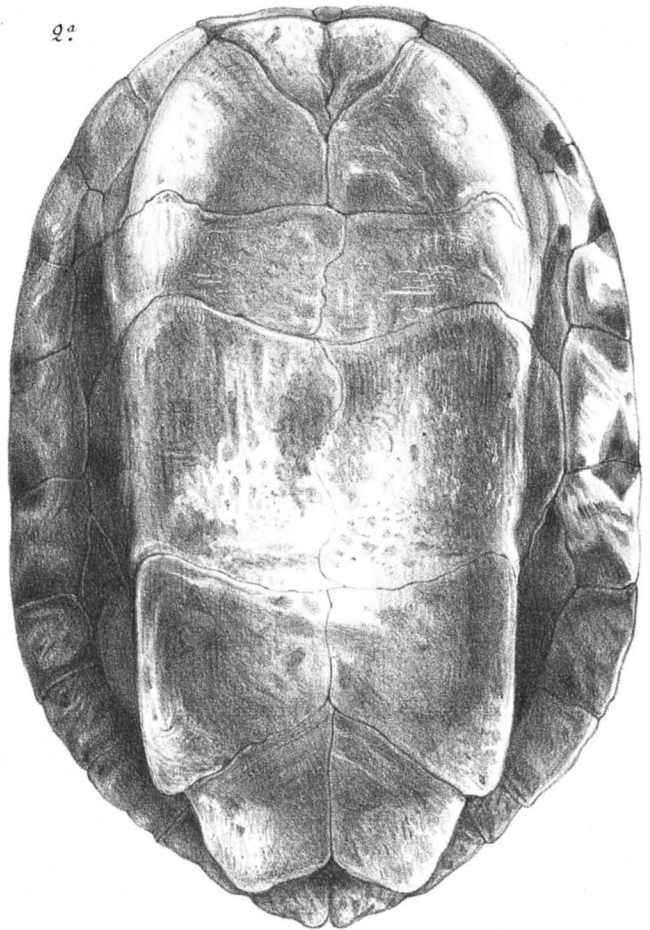
1^a



2



2^a



Bocourt pinx.

Mesuel, chromo-lith.

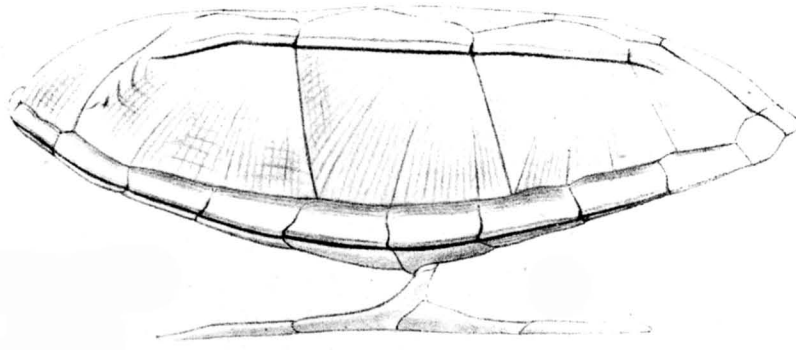
Imp. Lemercier et C^o Paris

Emys ornata. — *Emys Grayi.*

PLANCHE IV.

CHÉLONIENS.

- Fig. 1..... *Claudius angustatus* (Cope), vu en dessus et réduit aux 7/8 de la grandeur naturelle.
- Fig. 2..... Le même, vu en dessous.
- Fig. 3..... La tête du même, vue de profil.
- Fig. 4..... Boîte osseuse formée par la carapace et le plastron sternal, vue de côté.



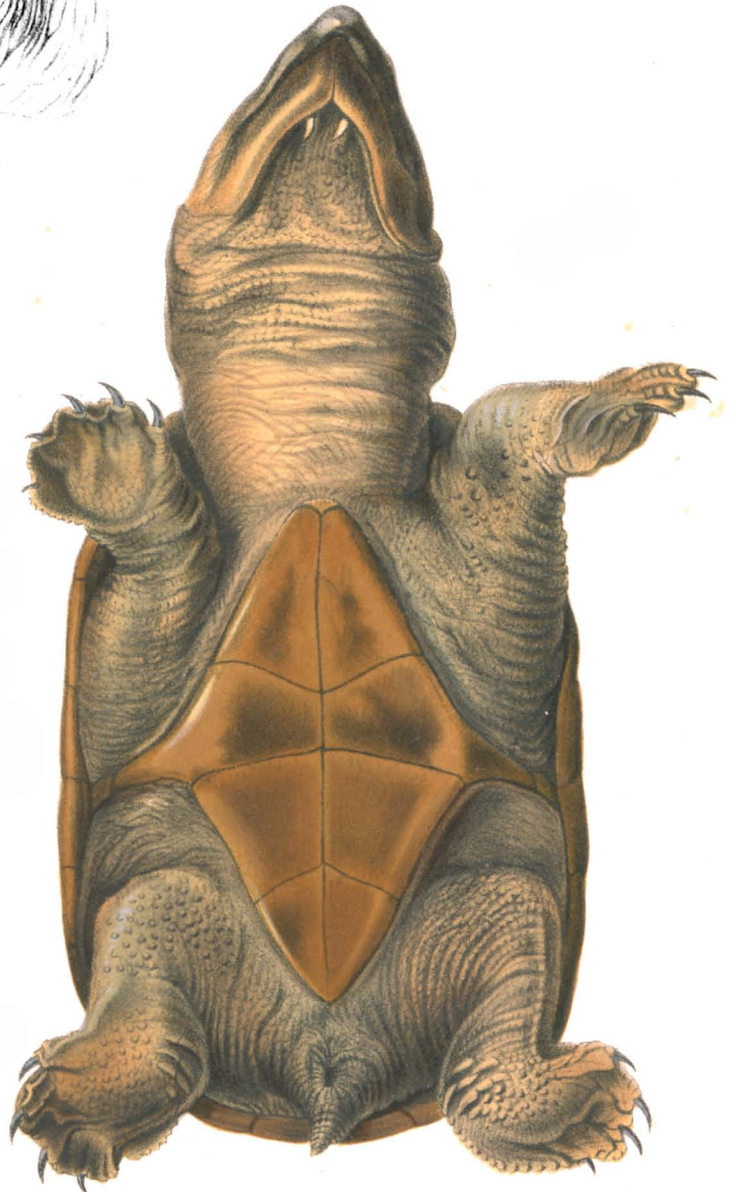
4.



3.



1.



2.

PLANCHE V.

CHÉLONIENS.

- Fig. 1. *Emysaurus serpentinus* (Dum. et Bibr.), vu en dessous; grandeur naturelle; d'après un jeune exemplaire recueilli en Pensylvanie.
- Fig. 2. *Emysaurus Rossignonii* (Nob.), vu en dessous; grandeur naturelle; d'après un des jeunes exemplaires pris sur les bords du rio Polochic (Guatemala).
- Fig. 3. *Staurotypus Salvinii* (Gray), vu en dessous; réduit aux 7/8 de la grandeur naturelle.
- Fig. 3a. Queue du même, vue en dessus.



Bocourt f.m.r.

Chromolith. G. Severeyus

Emysauriès - Staurotypus.

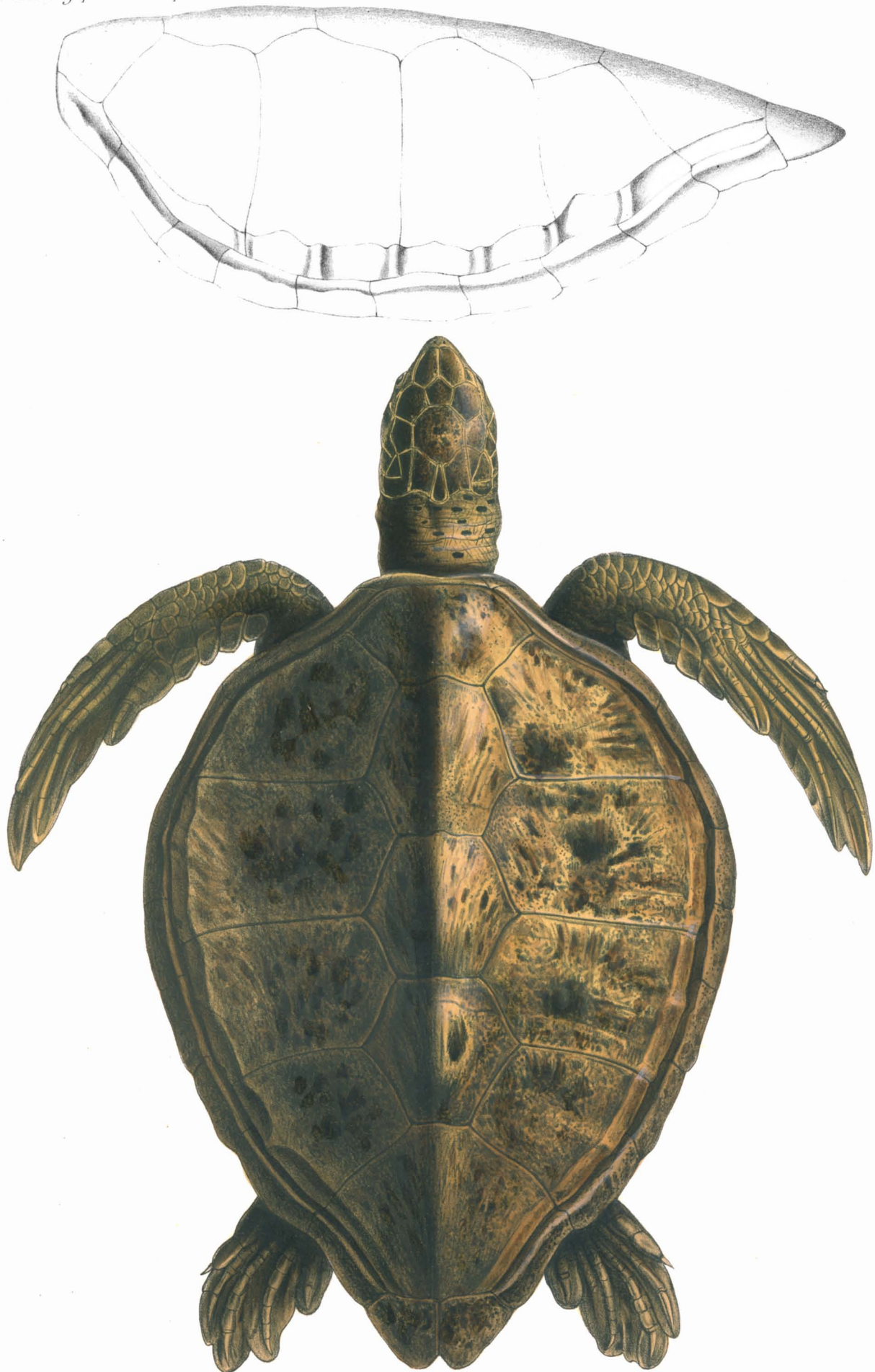
REPTILES.

PLANCHE VI.

CHÉLONIENS.

Fig. 1 *Chelonia Agassizii* (Nob.), vue en dessus et réduite à 1/4 de la grandeur naturelle.

Fig. 2 Carapace vue de côté.



Bocourt pinx.

Mesnel chromo-lith.

Chelonia Agassizii.